

ans, les vieillards se moquaient d'elle en disant qu'elle prenait cette drogue pour faire l'anglaise, et qu'elle ne devait y trouver aucun goût.

(c) L'auteur a connu à la campagne, pendant son enfance, deux notaires qui passaient régulièrement tous les trois mois, chargés de leur étude, dans un sac de loup-marin, pour la préserver de la pluie. Ces braves gens se passaient bien de voûtes à l'épreuve du feu : dans un cas d'incendie, ils jetaient sac et étude par la fenêtre.

Il y avait certainement, alors, des notaires très-instruits au Canada : leurs actes en font foi ; mais il y en avait aussi d'une ignorance à faire rayer du tableau un huissier de nos jours.

Un certain notaire de la seconde catégorie rédigeait un acte pour une demoiselle, fille majeure. Il commence le préambule. Fut présente demoiselle L....., écuyer.

— Oh ! fit le père de l'auteur, une demoiselle, écuyer ?

— Alors, écuyère, dit le notaire pensant s'être trompé de genre.

— Bah ! M. le notaire ! biffez-moi cela.

— Eh bien ! écuyèresse ! s'écria le notaire triomphant.